



Message du Président

Chères Sœurs et Frères,

La dernière fois que j'ai préparé un message pour le Consistoire Supérieur c'était il y a un an, en octobre 2021, dans ces mêmes locaux. Notre séance du 2 juillet à Oberbronn était limitée à une matinée, avant l'Assemblée de l'Union, sans message de ma part. Si j'évoque le calendrier de nos réunions, c'est pour poser la question non seulement de la fréquence de celles-ci, mais de leur articulation avec les réunions de l'Assemblée de l'Union. Il pourrait être judicieux de rattacher chacune de nos réunions de consistoire supérieur, au printemps et à l'automne, à l'Assemblée de l'Union qui se réunirait donc sur un week-end. Cela ferait deux week-ends par an et l'articulation avec l'Assemblée de l'Union renforcerait les liens entre délégués au sein de l'Union. Il serait évidemment judicieux que nos amis de l'EPRAL s'organisent sur le même mode. Nous pourrions donc avoir à chaque fois une partie du samedi consacrée en parallèle au Consistoire Supérieur et au Synode, et le reste à l'Assemblée de l'Union. C'est à discuter.

Mon message de ce matin sera de caractère plutôt informatif, puisque dans un mois je m'adresserai de nouveau à vous lors de l'Assemblée de l'Union. Vous le savez, l'UEPAL a placé l'année 2022 sous le signe de l'Église universelle. Il se trouve que le calendrier récent a été particulièrement dense en matière de manifestations internationales : du 31 août au 8 septembre dernier s'est tenue à Karlsruhe l'Assemblée mondiale du Conseil Œcuménique des Églises (COE), du 25 au 28 septembre le conseil de la Communion des Églises Protestantes en Europe (CEPE) s'est réuni à Oslo, et les 1^{er} et 2 octobre nous avons célébré à Strasbourg les 100 ans de l'Action Chrétienne en Orient (ACO).

Le COE a fait converger à Karlsruhe plus de 4000 personnes, dont 600 délégués envoyés par les 352 Églises membres implantées dans plus de 120 pays, qui se sont réunies à un rythme soutenu pour prier, discuter, adopter des déclarations, sur le thème général « L'amour du Christ mène à la réconciliation et à l'unité ». Le contexte a été évidemment fortement marqué par la guerre en Ukraine, les délégués du Patriarcat orthodoxe de Moscou (assis juste derrière notre délégation de l'UEPAL) côtoyant ceux des Églises ukrainiennes qui avaient eu l'autorisation exceptionnelle de quitter leur pays. La question israélo-palestinienne et la situation au Proche-Orient ont également focalisé les débats. La déclaration relative à la paix en Europe et à l'Ukraine insiste sur la question des réfugiés, qui ne se limite pas aux Ukrainiens pour lesquels l'Europe a fourni des efforts exceptionnels, mais concerne aussi ceux qui viennent des autres pays en crise comme l'Afghanistan ou la Syrie. La déclaration sur le Proche-Orient a notamment tourné autour du mot « apartheid » utilisé par Amnesty International et Humans Rights Watch pour qualifier la politique d'Israël à l'égard des Palestiniens. L'assemblée a finalement décidé de maintenir le mot dans la déclaration, en soulignant que les délégués étaient partagés sur l'utilisation du terme pour qualifier cette politique.

Il est difficile de dire quel sera l'effet des nombreuses déclarations adoptées, en particulier sur ces deux situations. Le COE a une représentation auprès de l'ONU et peut donc espérer contribuer positivement au règlement pacifique des conflits. Mais ce qui a été certainement le plus important dans cette assemblée mondiale, c'est l'événement lui-même, le fait que des délégués de toute la planète se rencontrent et aient l'occasion d'échanger. On peut ainsi espérer que la réconciliation, en particulier en Ukraine, a pu se préparer à Karlsruhe, même si nous sommes encore bien loin de la paix. Notre témoignage d'Églises co-invitées de la vallée du Rhin a précisément insisté sur la réconciliation franco-allemande qui a été possible, alors qu'elle semblait inimaginable il y a quelques décennies.

La CEPE incarne les liens entre Églises protestantes d'Europe, luthériennes, réformées et méthodistes. Elle a été créée sur la base de la Concorde de Leuenberg qui fête l'an prochain ses 50 ans. Adoptée en 1973 pour déclarer la pleine communion de chaire et d'autel des Églises signataires, elle doit beaucoup à mon prédécesseur le Pr. Marc Lienhard. Le Conseil d'Oslo auquel j'ai pris part, a notamment validé les manifestations du cinquantenaire de la Concorde. Il a aussi pris connaissance de l'enquête qui a été faite auprès des Églises membres sur la pratique de la Sainte Cène. Cette enquête a constaté une très grande diversité, entre les Églises qui énoncent des règles précises pour l'accès à la Sainte Cène et la manière de la célébrer, et celles qui ne le font pas, mais aussi entre les règles lorsqu'elles existent et la pratique des communautés. Le conseil de la CEPE a aussi pris connaissance d'un important texte (190 pages) sur « Genre et sexualité » qui traite de très nombreuses questions liées à la sexualité, au genre, au mariage et à la famille. Là aussi les Églises protestantes d'Europe se caractérisent par une diversité de positions, liées à leur histoire et à leur culture. Cette diversité a conduit les rédacteurs à parler de « corridor protestant » pour caractériser une démarche propre au protestantisme qui ne prétend pas légiférer de manière univoque en matière éthique, mais rester en débat, à l'écoute des questions qui agitent la société, et à l'écoute de l'Évangile, bonne nouvelle pour tous les humains. Cette conception, et la métaphore du corridor, posent évidemment la question des limites : jusqu'où accompagner la société dans ses évolutions ? Quelles sont

les limites à ne pas franchir ? La question de l'euthanasie et du suicide accompagné actuellement en débat en France soulève la même question. A Oslo, nous avons aussi accueilli une délégation de la FMEEC (Federation of Middle East Evangelical Churches) qui fédère les Églises protestantes du Proche-Orient et d'Afrique du Nord et constitue donc une sorte de pendant de la CEPE au Proche-Orient.

Cela m'amène à évoquer le centenaire de l'ACO, qui accueillait le 31 septembre et le 1^{er} octobre à Strasbourg une trentaine de représentants des Églises protestantes du Proche-Orient. Celles-ci font partie du réseau de ACO Fellowship, dans lequel sont impliqués aussi les Églises protestantes de Suisse et de Hollande. Une très belle manifestation, qui a été enrichie de 4 tables rondes, sur des thèmes comme « L'impact des crises au Proche-Orient sur la situation des femmes » ou « Espérer en temps de crise ? ». Ces tables rondes, avec des témoignages souvent poignants sur la situation au Liban ou en Syrie, ont été très riches, et nous invitent à relativiser, sans les nier, nos propres difficultés.

Car les difficultés internes ne manquent pas. Sans rentrer dans les détails, j'en évoquerai deux : la décision disciplinaire à l'égard du couple de Félice et la situation du Liebfrauenberg.

Concernant les époux de Félice, la destitution est une décision grave, que le Directoire n'a pas prise à la légère. Elle est la conséquence d'un long processus de dégradation des relations de M. et Mme de Felice avec leurs collègues proches, leur responsable hiérarchique territorial et la direction d'Église. Ce processus s'inscrit également sur l'arrière-plan de la grande hésitation qui avait été la nôtre lorsque le Pasteur de Félice a frappé à la porte de l'UEPAL, après avoir été licencié par l'Église réformée du Canton de Vaud dont il est originaire. Il avait ensuite gagné son procès pour vice de forme. Nous avons décidé à une courte majorité de lui donner une seconde chance, position qui a été aussi la mienne. Après une année de suffragance à Wimmenau, l'Inspectrice Ecclésiastique Danielle Hauss-Berthelin a été la seule à lui proposer un poste à Phalsbourg. La sanction récemment décidée traduit une perte totale de confiance entre les de Félice et l'UEPAL. Constants dans leur refus à se remettre en question et dans leur défiance systématique vis-à-vis de l'institution ecclésiale, les de Felice ont préféré laisser se développer une campagne publique de soutien à leur cause et susciter des pressions politiques très contreproductives plutôt que de rechercher une médiation. Ils ont aussi introduit un recours en référé devant le Tribunal administratif bien avant la fin du délai de recours, ce qui est leur droit. C'est donc à la justice de trancher. Le Tribunal administratif l'a fait il y a quelques jours et a rejeté les requêtes du Pasteur et de Mme de Félice. Notre sanction devient donc exécutoire.

Concernant le Liebfrauenberg, vous savez que le Chapitre s'était engagé depuis quelques mois dans des réflexions sur la reprise du site en redressement judiciaire depuis juillet 2021. N'ayant pas vocation à en devenir l'exploitant, le Chapitre a envisagé d'en confier la gestion à une société d'exploitation. Portée par une cadre d'industrie tombée amoureuse du lieu et fortement motivée par son avenir, cette société « Ma nature » aurait développé un projet résolument inscrit dans une démarche de responsabilité environnementale. Décliné sur l'offre du site lui-même, sur son environnement immédiat (Goersdorf alentours) et sur son territoire (Alsace verte), il visait une clientèle de touristes, d'entreprise et d'Église. En lien avec la communauté des communes de la Sauer-Pechelbronn et l'administrateur judiciaire, un plan d'apurement de la dette avait été élaboré, prévoyant une reprise d'activité en mars 2023. Mais celui-ci s'est heurté à la dure réalité des chiffres : l'Association propriétaire et gestionnaire n'a plus les ressources en trésorerie pour tenir jusqu'à la définition d'un projet cohérent de rénovation et de mises aux normes, estimé entre 11 et 14 M€ HT. Le contexte très dégradé en matière de coût de l'énergie et des matériaux rend les perspectives encore plus incertaines. Cette situation va conduire sans doute à la liquidation de l'Association et la mise en vente du site. Compte tenu de ces éléments, le Chapitre a décidé le 13 octobre dernier d'abandonner son projet de reprise. Ainsi va se terminer, temporairement nous l'espérons, la belle aventure d'un lieu exceptionnel, chargé d'histoire et de magnifiques expériences spirituelles, qui paye le prix d'une gestion trop longtemps attentiste et inadaptée. Il y a des deuils à faire, et nos regrets et notre tristesse ne pourront pas nous enlever toutes les bénédictions vécues en ce lieu. Grâce soient rendues à Dieu de nous avoir confié pendant un temps ce remarquable outil !

Dans le sombre contexte qui est le nôtre – bien loin cependant des drames que vivent d'innombrables humains, je le redis – nous avons en tant que chrétiens un devoir d'espérance. Madeleine Wieger qui a donné cette année la conférence de rentrée à la Faculté de théologie protestante sur ce thème, disait en aparté que l'espérance était peut-être même plus importante que la foi. Vous connaissez tous « la petite fille espérance » de Charles Péguy. Je conclus mon propos par un extrait de ce texte magnifique :

« La foi que j'aime le mieux, dit Dieu, c'est l'Espérance. (...) La Foi voit ce qui est. La Charité aime ce qui est. L'Espérance voit ce qui n'est pas encore et qui sera. Elle aime ce qui n'est pas encore et qui sera. Sur le chemin montant, sablonneux, malaisé. Sur la route montante. Traînée, pendue aux bras de des grandes sœurs, qui la tiennent par la main, la petite espérance s'avance. Et au milieu de ses deux grandes sœurs elle a l'air de se laisser traîner. Comme un enfant qui n'aurait pas la force de marcher. Et qu'on traînerait sur cette route malgré elle. Et en réalité c'est elle qui fait marcher les deux autres. Et qui les traîne, et qui fait marcher le monde. Et qui le traîne. Car on ne travaille jamais que pour les enfants. Et les deux grandes ne marchent que pour la petite. »

Christian ALBECKER